

## OUVERTURE DE LA SAISON 2022-2023 DANS SYGELIC

Mesdames, Messieurs les Présidents de club,  
Messieurs les Présidents de ligue,  
Mesdames, Messieurs,

### OUVERTURE SAISON 2022/2023 ET NOUVEAUTES

La prise de licence pour la saison 2022-2023 est ouverte depuis lundi 4 juillet 2022 dans SYGELIC et la validité de cette dernière demeure, comme d'habitude, le 31 août 2023. **Ainsi, tout licencié peut pratiquer son activité dès le 4 juillet 2022 tout en étant assuré sur l'ensemble de la saison 2022/2023.**

Quelques nouveautés font leur apparition dans le système, que vous retrouverez sur la note 3002 et ses annexes d'ores et déjà consultables sur SYGEDOC. Parmi elles, notons toutefois, la **gratuité de la licence pour les personnes en situation de handicap**, pour ce faire il est demandé aux personnes concernées de bien vouloir cocher la case « Personne en situation de handicap » pour bénéficier de cette gratuité.

### PROJET SUR SAISON 2023/2024 : GRATUITE DE LA LICENCE AUX MINEURS RESSORTISSANTS DE LA CNMSS

Dans une perspective identique, la FCD lance une étude avec la Caisse nationale militaire de sécurité sociale (CNMSS) afin d'étendre cette gratuité aux licenciés mineurs, enfants d'au moins un militaire pour la saison 2023/2024. C'est pourquoi, les clubs sont invités à renseigner facultativement, pour les mineurs concernés, la case « Ressortissant CNMSS » et le « Numéro national d'immatriculation » (n° sécurité sociale) du parent militaire. Ces données seront utiles pour quantifier le volume de mineurs concernés et chiffrer l'impact financier de cette mesure en collaboration avec la CNMSS.

Nous sommes bien conscients de la nouvelle charge de travail que cela peut peser sur vos clubs mais l'objectif du soutien apporté par la CNMSS pour la pratique sportive et/ou culturelle de nos enfants ressortissants CNMSS est à soutenir et à encourager. Cela rentre dans les objectifs fédéraux de la politique de prévention de la santé.

Bien cordialement

**Pascal RAVEAU**  
Directeur général de la Fédération des clubs de la défense